

sieur des Bergères de Rigauville, son gendre, enseigne depuis vingt-cinq ans dans les troupes de la marine et fils d'un capitaine mort major des Trois-Rivières, a été oublié dans la dernière promotion et qu'à son préjudice beaucoup de ses cadets ont été avancés. Elle s'en prend au malheur qu'elle a eu de déplaire à MM. de Vaudreuil et Raudot et surtout M. de Vaudreuil qui veut du mal à toute sa famille. (1)

La lettre virulente de madame de la Forest ne fit pas une grosse impression sur le ministre. Il se contenta d'écrire en marge : "Rien à répondre sur cet article."

Cinq ans plus tard, en 1726, M. des Bergères de Rigauville recevait enfin la promotion tant désirée. Il était fait lieutenant. (2)

En 1730, M. des Bergères de Rigauville était envoyé comme commandant au fort Niagara pour remplacer temporairement M. de Joncaire, chargé d'une importante mission.

A cause des fréquentes absences de M. de Joncaire la discipline des soldats de la garnison de Niagara s'était relâchée petit à petit.

M. de Rigauville, qui était homme de règle et de devoir, résolut de mettre fin à ces désordres. Les soldats, voyant qu'ils avaient affaire à un homme qui leur ferait reprendre le devoir, complotèrent de se débarrasser de lui. Excitée par les conseils d'un certain Panis et échauffée par la boisson, une partie de la garnison résolut de faire main basse sur le commandant et sur son second, l'enseigne Ferrière. C'est le 26 juillet 1730, que la révolte éclata. Le gouverneur de Beauharnois et l'intendant Hocquart racontent ainsi cet événement dans leur lettre au ministre de Maurepas en date du 23 octobre 1730 :

" Nous avons l'honneur de vous rendre compte, Monseigneur, de la sédition et révolte arrivée à Niagara le 26 juillet dernier. Une partie de la garnison s'étant soulevée, et ayant voulu faire main basse sur le sieur de Rigauville, commandant, et sur le sieur Ferrière, enseigne, le sieur de Rigauville nous en donna avis sur le champ, et dépêcha à Montréal le sieur Bernard, écrivain du Roi, que M. Hocquart avait envoyé pour arrêter les comptes du garde-magasin.

" M. de La Corne, alors commandant (3), nous envoya les lettres du dit sieur de Rigauville, par lesquelles il nous donnait avis de ce qui s'était passé. A la réception de ces lettres, M. de Beauharnois ne perdit point de temps, et envoya ordre au sieur de La Corne de faire partir en toute diligence MM. de

(1) Archives du Canada, Correspondance générale, vol. 41.

(2) *Rapport sur les Archives canadiennes pour 1904*, p. 72.

(3) A Montréal.